

CONSEIL MUNICIPAL du 02-12-2015

L'an deux mille quinze, le 2 décembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Pradines, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Rames.

Absents excusés : Claude Pégourié, Alain Plénacoste. Absent : Mr Delbrel.

Secrétaire de séance : Colette Viard

Rappel de l'ordre du jour :

1. Délibérations :
 - Dépôt de dossier DETR pour la rénovation et la mise en accessibilité de la salle polyvalente.
 - Dépôt de demande de subvention auprès du conseil départemental et du conseil régional.
 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).
 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
2. Elections régionales : organisation.
3. Bulletin municipal : présentation et validation.
4. Ecole : départ à la retraite de Mme Ayrat (ATSEM).
5. Fin d'année : Noël, vœux.
6. Information projet cœur de village.
7. Questions diverses (camping...)

1 **DELIBERATIONS**

1.1 Dépôt de dossier DETR pour la rénovation et la mise en accessibilité de la salle polyvalente : le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents la proposition de demande de subvention de 40% en ce qui concerne la mise en accessibilité et de 25% en ce qui concerne la rénovation de la salle polyvalente.

1.2 Dépôt de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour la rénovation et la mise en accessibilité de la salle polyvalente : le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents la proposition de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de 15% pour la rénovation et de 15% pour la mise en accessibilité de la salle polyvalente, et la demande de subvention auprès du Conseil Régional de 35% pour la rénovation de la salle polyvalente. Une subvention de 30% du montant des travaux de mise en accessibilité a déjà été accordée par le Conseil Régional. Si les subventions demandées sont accordées, le reste à charge pour la commune serait de 15% pour la mise en accessibilité et de 25% pour la rénovation.

1.3 Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : pour ce qui est du rattachement des communes du Haut Ségala à la communauté des communes du Grand Figeac, le conseil municipal se prononce en faveur de la décision du bureau communautaire du Grand Figeac qui est de s'abstenir et de laisser les communes concernées libres de leur choix de rejoindre ou non la communauté de communes qui leur est proposée dans le schéma décrit par

Mme la Préfète. En ce qui concerne les autres regroupements de territoires du département, le conseil municipal se déclare incompétent et s'abstient.

1.4 Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT): le conseil municipal émet quelques réserves, et restera attentif à ce que la vie et les services soient respectés sur le territoire ; il demande également un peu de souplesse, en tenant compte de la spécificité géographique, économique et sociale de chaque village.

2 ELECTIONS REGIONALES

Les tours de garde du 1^o et 2^o tour du scrutin sont organisés de façon à ce que 3 personnes soient présentes au bureau de vote de 8h à 18h. (4 équipes de 3 personnes).

3 BULLETIN MUNICIPAL

Les textes des articles du prochain bulletin municipal sont lus et approuvés. La mise en page va être effectuée rapidement pour envoi à l'impression et distribution avant la fin de l'année.

4 ECOLE

Compte tenu du départ à la retraite de Mme Ayrat, un poste d'ATSEM est à pourvoir pour le début mars. Un appel à candidature va être effectué ; une commission d'embauche sera mise en place : elle sera constituée par des membres du SIVU.

5 FÊTES DE FIN D'ANNEE

Le Noël du personnel communal aura lieu le jeudi 16 décembre à 17 h. Comme chaque année, le budget cadeau est d'environ 30€ par personne ; un cadeau de 5€ environ sera également fait aux aînés du village.

6 PROJET CŒUR DE VILLAGE

Une première réunion de travail a eu lieu le 9 novembre 2015, avec visite du village par le bureau d'études et les techniciens de la communauté des communes. Ce bureau d'études fera des premières propositions dans 3 mois et fournira un avant-projet avant la fin 2016 ; la recherche des financements s'effectuera en 2017 pour une réalisation des travaux en 2018. La priorité sera donnée à la place de l'église.

7 QUESTIONS DIVERSES

- **Camping** : le conseil municipal est informé que Maire et Adjointes ont rencontré Nicolas Pernelle et que le mandat de paiement du loyer lui a été envoyé, pour un montant identique aux années précédentes.
- **Carte communale** : la réunion entre les élus et les représentants du Scot et du Parc s'est déroulée dans un climat apaisant ; les terrains présentés par les élus sont validés, hormis l'extension de la zone d'activités.
- **Internet à l'école** : la réception étant mauvaise, un câblage va être installé entre la box du secrétariat et la salle de classe.

- **Communes nouvelles** : une réunion s'est tenue entre plusieurs maires du canton de Cajarc ; il en ressort une grande disparité des communes, notamment au niveau de la dette. Le gain financier espéré serait de 15% de baisse des frais de fonctionnement. La réflexion se poursuivra en partant sur 2 entités : vallée du Lot et vallée du Célé (de Corn à Sauliac).
- **Décision modificative du budget** : elle concerne l'achat du poêle de la maison en location qui n'avait pas été budgété.
- **Régularisation de trésorerie** : 153€ à rendre à la trésorerie au titre du FPIC.
- **Eclairage de Noël** : il sera demandé à Jean-Marie Raffy de mettre en place les illuminations habituelles.
- **Site internet** : la décision sera prise lors de la prochaine séance du conseil, après que chacun ait consulté les propositions faites par la société Fire-Live.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.